Contrat de location / Locaux meublés

Soumis à la loi du 6 juillet 1989

CONDITIONS PARTICULIERES

LE BAILLEUR

Nom : **Pierre-Edouard SERLOOTEN**

Adresse : 11 rue Aït Bougamaz - CIL
CP Ville : 20250 Casablanca _ Maroc
Tel +33 6 72 56 65 02 / Mail : peserlooten@hotmail.com

Dénommé « **LE BAILLEUR** »

LE LOCATAIRE

Nom **Luce de Michelena**
Née le **24 juin 2003 à FR-Bayonne**
Téléphone **+33 6 32 92 21 69 /** Mail ldemichelena@gmail.com

Dénommé « **LE LOCATAIRE** »

SITUATION, DESIGNATION ET CONSISTANCE DE LA COLOCATION

Adresse

Adresse : résidence Les châtaigniers _ appartement 54 (5ème étage-droite) _ 291, avenue de Dunkerque
CP Ville : 59160 Lille-Lomme

Description du logement meublé mis en location

Appartement F3
Descriptif des pièces : 2 chambres, 1 pièce de vie/salon, 1 cuisine, 1 cellier, 1 salle de bain, 1 WC et 1 balcon
Surface habitable totale : 75 m2

Principe de la colocation

L'appartement est partagé par 2 colocataires.
Chaque locataire bénéficie d'un usage exclusif d'une chambre de ~ 12 m2.
Les colocataires se partagent l'usage des pièces communes (pièce de vie/salon, cuisine, salle de bain et cellier).

Destination exclusive de la location - Occupation

Louée à usage exclusif d'habitation.
La sous-location est en principe interdite, mais elle peut être autorisée si le bailleur donne son accord préalable.

CONDITIONS FINANCIERES

Montant de la caution

Somme	*en chiffres*	*en toutes lettres*
Calculé sur la base de 1 Loyer mensuel (hors charge)	**450€**	QUATRE CENT CINQUANTE EUROS

Montant des paiements

Somme	*en chiffres*	*en toutes lettres*
Loyer mensuel	450€	QUATRE CENT CINQUANTE EUROS
Charges mensuelles	140€	CENT QUARANTE EUROS
Total mensuel	**590€**	CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS

Paraphes
P.E _ Ldm

Les charges mensuelles sont forfaitaires. Les charges comprennent : eau froide et eau chaude ; électricité ; taxe sur les ordures ménagères, entretien des parties communes de l'immeuble et gardiennage.

Terme de paiement

Cette somme sera payable d'avance et en totalité le **5** de chaque mois sur le compte bancaire du BAILLEUR.

Compte bancaire du BAILLEUR

Titulaire	**MR OU MME SERLOOTEN**
Domiciliation	**La Banque Postale – Lille Centre Financier**
IBAN	**FR61 2004 1010 0524 6719 8G02 631**
BIC	**PSSTFRPPLIL**

Lors du paiement par virement bancaire, merci de préciser votre nom dans la description.

Révision du loyer

Indice 1er trimestre 2026 publié le 16/04/2026 (valeur de l'IRL 146,60)

Assurance habitation

L'assurance habitation est une obligation légale pour le locataire.
Il est obligatoire que le locataire soit couvert par une assurance habitation, au minimum pour les risques locatifs (incendie, dégâts des eaux, explosion).

Entrée et sortie

A l'entrée, un état des lieux sera réalisé en présence du locataire.
La remise des clés est conditionnée à la bonne signature du présent contrat et de l'état des lieux, au versement du dépôt de garantie, au versement du 1er loyer et à la remise de l'attestation d'assurance habitation au bailleur.
A la sortie, un état des lieux sera réalisé en présence du locataire.
Le délai de remboursement du dépôt de garantie est d'un mois si l'état des lieux de sortie est conforme à celui de l'entrée et de deux mois en cas de dégradation. Ce délai commence à courir à partir de la remise de toutes les clés de la maison.

Durée et renouvellement

Le contrat prendra effet le **01 juillet 2026** pour se finir le **30 juin 2027.**
S'agissant d'une location meublée, le délai de préavis de départ est de 1 mois.

Fait et signé à Lille le 19 juin 2026,

Le BAILLEUR	**Le LOCATAIRE**	**La CAUTION**
Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »	Signatures précédées de la mention manuscrite « lu et approuvé »	Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé . Reconnais avoir reçu un exemplaire du présent bail pour lequel je me porte caution par acte séparé et annexé. »
lu et approuvé	« lu et approuvé »	lu et approuvé . Reconnais avoir reçu un exemplaire du présent bail pour lequel je me porte caution par acte séparé et annexé
PIERRE-EDOUARD SERLOOTEN	LUCE DE MICHELENA	ROBIN DE MICHELENA

Paraphes

ANNEXE 1 – EQUIPEMENT

Dans chaque chambre,

- 1 lit double (140*200), 1 alèze, 2 oreillers et 1 couette
- 1 armoire
- 1 bureau, 1 chaise, 1 lampe de bureau, 1 rallonge, 1 poubelle
- 1 table de chevet, 1 lampe de chevet
- 1 rideau occultant

Dans la cuisine,

- Cuisine équipée : 1 frigo/congélateur, 3 plaques induction, 1 four, 1 hotte, 1 micro-onde, 1 lave-vaisselle
- 1 table haute, 4 tabourets
- 1 set de vaisselle pour 6 personnes (assiettes, verres, mugs, couverts)
- 1 set de casseroles et poêles
- 1 set d'ustensiles de cuisine
- 1 set de plats
- 1 set de poubelles

Dans la buanderie,

- 1 étendoir
- 1 seau, balai

Dans le salon,

- 1 table
- 6 chaises
- 1 canapé d'angle
- 2 fauteuils
- 1 table basse
- 1 tapis en fibre de coco
- 1 lampe sur pied
- 2 rideaux occultants

Dans la salle de bain,

- 1 étagère
- 1 rideau de douche
- 1 poubelle

Paraphes